



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

Suite aux nouvelles annonces du ministre au cours du mois d'octobre, vous trouverez dans ce numéro quelques informations qui pourraient vous aider à bien suivre ce qui s'en vient pour les prochaines semaines !

Cordiales salutations,

Nancy Sirois, directrice

### L'ÉQUIPE DE L'ADMINISTRATION

**Mme Nancy Sirois**  
Directrice

**Lyne Gendron**  
Secrétaire d'école  
Poste 5203

**M. Éric Duguay**  
Directeur adjoint  
4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sec

**Sophie Labelle**  
Agente de bureau  
Poste 5198

**Mme Mariève Lanoix**  
Directrice adjointe  
1<sup>re</sup> sec.

**Stéphanie Lacroix**  
Secrétaire 1<sup>re</sup> secondaire  
Poste 5246

**Amélie Savage**  
Agent de bureau  
Poste 0285

**M. Sébastien Bénard**  
Directeur adjoint  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sec.

**Josée Larose**  
Secrétaire  
Poste 5213

### ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Comme indiqué par M. Legault cette semaine ;

- Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire viendront désormais en classe un jour sur deux. Ils suivront leur horaire régulier, mais alterneront entre des cours en classe et à distance. Ils poursuivront ainsi leurs apprentissages.

Cette mesure entrera en vigueur le lundi 2 novembre prochain pour les régions situées en zone rouge et sera maintenue minimalement jusqu'au 23 novembre prochain. La situation sera réexaminée à ce moment.

## IMPORTANT - OUTILS TECHNOLOGIQUES

Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire, pour qui les parents avaient fait une demande d'outil technologique lors d'un sondage de début d'année, se verront assigner un portable qui leur permettra de recevoir l'enseignement à distance dès lundi.

## HORAIRE - ALTERNANCE DES ÉLÈVES DE 3<sup>e</sup> SECONDAIRE

Groupes IMPAIRS		Groupes PAIRS	
301-303-305-331		302-304-330 ET 335*	
En présentiel	Enseignement en ligne	En présentiel	Enseignement en ligne
	2 novembre	2 novembre	3 novembre
3 novembre	4 novembre	4 novembre	5 novembre
5 novembre	6 novembre	6 novembre	9 novembre
9 novembre	10 novembre	10 novembre	11 novembre
11 novembre	12 novembre	12 novembre	13 novembre
13 novembre	16 novembre	16 novembre	17 novembre
17 novembre	18 novembre	18 novembre	19 novembre
19 novembre	20 novembre	20 novembre	23 novembre
23 novembre			

\*Afin d'équilibrer le nombre de groupes présents à l'école en même temps, le groupe 335 fera partie des groupes pairs.

## RAPPEL - SENSIBILISATION DES ÉLÈVES À L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Nous demandons votre collaboration afin de sensibiliser vos enfants au fait qu'ils ne doivent pas partager, modifier ou reproduire les documents et les vidéos que les enseignants préparent pour eux, qu'ils doivent aussi respecter leurs droits et ceux des autres élèves, à ce qu'aucune image les représentant ne soit partagée. (Voir les règles de l'enseignement virtuel en annexe)

## RAPPEL – PROTECTION DES ÉLÈVES

Toutes les personnes (élèves et enseignants) bénéficient du droit à l'image protégé par la Charte. **Il n'est donc pas permis d'enregistrer une présentation vidéo ou de faire des captures d'écran, dans le but de les diffuser, sans le consentement des personnes qui participent à la présentation vidéo.** Par ailleurs, bien que ce soit rare, certains élèves bénéficient de la protection de la DPJ ou d'un jugement de Cour qui va au-delà, et qui protège leur anonymat et la confidentialité du lieu où ils résident, afin de les protéger. Ces élèves ne doivent jamais apparaître dans les échanges par visioconférence et ils ne doivent pas être nommés d'une façon permettant de les identifier. En effet, bien qu'il soit interdit de reproduire ou de partager ces échanges vidéos, il est impossible de garantir que cette interdiction sera respectée par tous.

## **PREMIÈRE COMMUNICATION ET BULLETINS**

Il y a deux semaines, le ministre annonçait un report de la date de remise de la première communication pouvant aller jusqu'au 20 novembre prochain. Pour notre part, la première communication sera émise pendant la semaine du 16 novembre via le portail Mozaïk.

Des modifications relatives à la production des bulletins pour l'année en cours ont aussi été dévoilées. L'année 2020-2021 ne comportera que deux bulletins : un bulletin produit au plus tard le 22 janvier 2021 et un autre à la fin de l'année (au plus tard le 10 juillet 2021). La pondération des bulletins sera de 50 % pour chacune des étapes.

Ces changements nous obligent également à retarder la parution de nos normes et modalités. Les normes et modalités d'évaluation seront donc disponibles pour consultation sur le site Web de l'école dans les prochaines semaines. Une date de parution vous sera communiquée ultérieurement.

## **PORT DU MASQUE EN ÉDUCATION PHYSIQUE**

Selon les dernières consignes de la santé publique, il est maintenant obligatoire pour nos élèves de porter le masque lors des activités sportives lorsque la distanciation ne peut être respectée. À cet effet, je vous recommande de fournir plus d'un masque à votre enfant lorsqu'il a des périodes d'éducation physique à son horaire.